

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder au câblage.
- **COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR AVANT DE MANIPULER, D'INSTALLER OU DE RETIRER LES LUMINAIRES COMMANDÉS.**
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, **ne pas l'installer pour commander une prise, de l'éclairage fluorescent ou un appareil motorisé ou à transformateur autres que les charges compatibles précisées.** Se reporter au www.leviton.com pour consulter la liste de DEL et de LFC compatibles.
- Les gradateurs Renu^{MC} ne sont pas compatibles avec les interrupteurs à 3 ou 4 voies ordinaires; pour la gradation depuis plusieurs endroits, on doit les associer à des unités asservies de la même gamme.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Dans les circuits de commande à plusieurs emplacements, n'utiliser qu'un seul (1) gradateur Renu^{MC} avec jusqu'à neuf (9) unités coordonnées (sans diodes). Ces unités commuteront l'éclairage à l'intensité choisie au niveau du gradateur.
- Dispositif conçu pour les ampoules ou appareils à DEL et à LFC marqués comme étant réglables et pouvant être utilisés avec des gradateurs à coupure de phase pour éclairage à incandescence.
- Ne pas utiliser en combinaison avec des ampoules à diode (Sylvania Designer 16MC ou Philips PAR-16 MC).
- La charge totale minimale doit être supérieure à 8 W.
- Le gradateur pourrait devenir chaud au toucher en cours de fonctionnement normal.
- Le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m.
- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 2 ½ po (6,4 cm).
- N'utiliser ce dispositif **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.**

Outils requis

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Pinces
- Coupe-fil
- Ruban isolant
- Crayon
- Règle

Changement de couleur du dispositif :

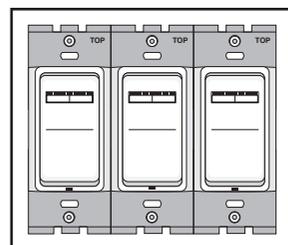
Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, procéder comme suit :

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

Ce gradateur peut se présenter en trois couleurs. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :

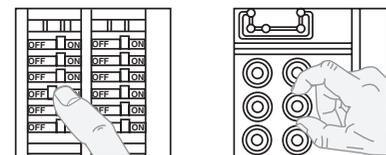
INSTALLATIONS GROUPEES

Lorsque ce dispositif est installé en groupe de commandes à incandescence, on doit en réduire la capacité nominale. Se reporter au tableau CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR GROUPE. Il est à noter qu'aucune réduction n'est requise en présence de DEL ou de LFC réglables.



Étape 1

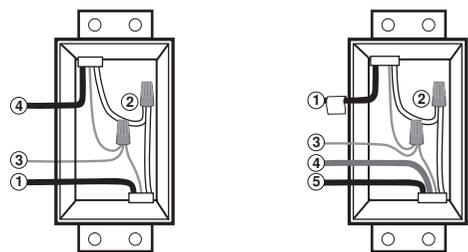
AVERTISSEMENT : pour éviter les risques d'incendie, de choc électrique ou d'électrocution, **COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder au câblage.



Étape 2

Identification de l'application (plus courantes montrées) :

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien qualifié.



Unipolaire

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

À trois voies

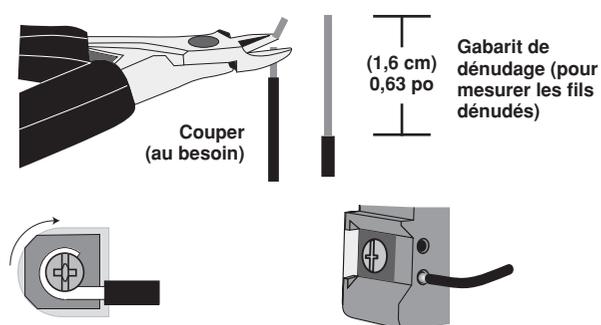
1. Ligne ou Charge (*directives importantes ci-dessous*)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter.

REMARQUE : dans le cas d'installations d'unités assorties (avec diodes), le premier cavalier devient le fil de ligne actif.

IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes de l'interrupteur existant devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et des unités asservies.

Étape 3

Préparation et raccordement des fils : Ce gradateur peut être raccordé par le biais de bornes à vis latérales ou d'orifices arrière; les fils doivent être dénudés en fonction de la méthode choisie.

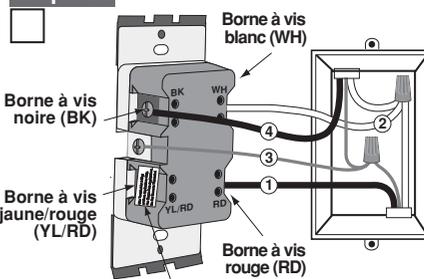


Câblage latéral
Les bornes latérales acceptent **les fils de cuivre plein** d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.
- En présence de systèmes à trois voies avec unités coordonnées (sans diodes), passer à l'étape 4b.

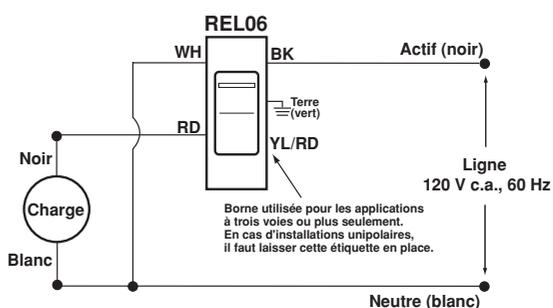
Étape 4a

Applications unipolaires :



Étiquette d'isolation : Borne utilisée pour les applications à trois voies ou plus seulement. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette en place.

Étape 4a suite

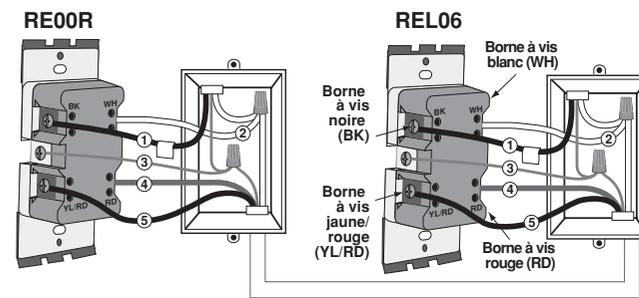


CÂBLAGE DU GRADATEUR : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

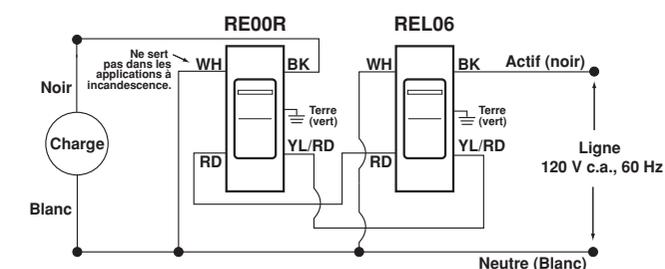
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
 - Le fil de ligne (actif) de la boîte à la vis BK.
 - Le fil de neutre de la boîte à la vis WH.
 - Le fil de charge de la boîte à la vis RD.
 - La borne YL/RD du gradateur devrait porter une étiquette d'isolation rouge.
- REMARQUE :** en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir de ruban isolant pour couvrir la borne YL/RD.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4b

Applications à trois voies :



Étape 4b suite



CÂBLAGE DU GRADATEUR : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : en présence d'unités coordonnées (sans diodes), le gradateur peut être raccordé du côté ligne ou du côté charge d'un circuit à trois voies.

REMARQUE : le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m (300 pi).

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, à la vis BK.
- Le fil de neutre de la boîte à la vis WH.
- Le premier cavalier de la boîte à la vis RD (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir du gradateur à la vis RD de l'unité asservie.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis YL/RD.
- Le deuxième cavalier de la boîte à la vis YL/RD (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir du gradateur à la vis YL/RD de l'unité asservie.

CÂBLAGE DE L'UNITÉ COORDONNÉE : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

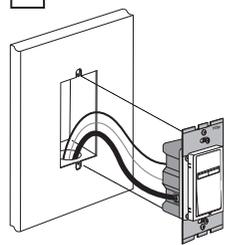
REMARQUE : le parcours entre le gradateur et la dernière unité du circuit ne doit pas dépasser 90 m (300 pi).

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
 - Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, à la vis BK.
 - Le fil de neutre de la boîte à la vis WH.
 - Le premier cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) à la vis RD. Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité à la vis RD du gradateur.
 - Le deuxième cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) à la vis YL/RD. Ce cavalier doit ensuite revenir à la vis YL/RD du gradateur.
 - La borne WH de l'unité devrait porter une étiquette d'isolation blanche.
- REMARQUE :** en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir de ruban isolant pour couvrir la borne WH.
- **Passer à l'étape 5.**

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 5 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :



- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif soit vers le haut.
- Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.

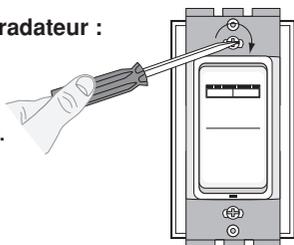
REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Appuyer sur la touche jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Les lumières devraient s'allumer. Si elles ne s'allument pas, appuyer sur la partie supérieure de la barre de gradation pour les intensifier.

Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

- En présence d'installations à trois voies, on doit aussi appuyer sur la touche des unités asservies en s'assurant que les lumières s'allument et s'éteignent en conséquence.

Étape 6 Installation du gradateur :



COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage dans la boîte. Fixer la plaque murale.

Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :



Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin de localisation s'allume quand la charge est hors tension (OFF) afin de faciliter le repérage du dispositif dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les luminaires s'allumeront à l'intensité réglée au niveau de la barre du gradateur.

L'éclairage peut cependant être commuté à partir de ce dernier ou des unités asservies.

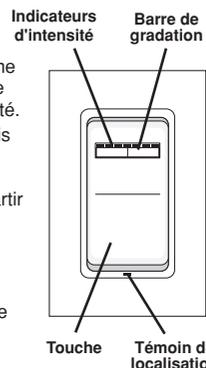
Touche (réglages par défaut)

Mise sous tension :

Appuyer légèrement pour allumer les lumières au niveau réglé. Appuyer et maintenir la touche enfoncée pour allumer les lumières à leur intensité maximale.

Mise hors tension :

Appuyer légèrement pour éteindre les lumières.



Barre de gradation

INTENSIFICATION :

Appuyer sur le côté de la barre pour intensifier les lumières au niveau désiré.

TAMISAGE :

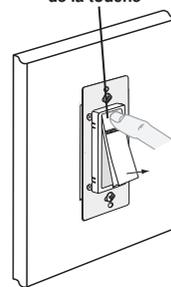
Appuyer sur le côté gauche de la barre pour tamiser les lumières au niveau désiré. Si on continue d'appuyer, l'éclairage diminue jusqu'à son intensité minimale, puis s'éteint.

REMARQUE : quand les lumières sont éteintes, on peut modifier l'intensité à laquelle elles se rallumeront au moyen de la barre de gradation. Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédent une fois l'alimentation rétablie.

Interrupteur à entrefer : au niveau du dispositif, appuyer délicatement sur la partie supérieure de la touche jusqu'à ce que le bas se soulève complètement du cadre et qu'un dé clic se fasse entendre (se reporter à l'illustration). Les diodes devraient s'éteindre. Le courant vers le luminaire commandé sera coupé. Une fois terminée la maintenance de ce dernier, il suffit de remettre la touche en place pour rétablir le courant.

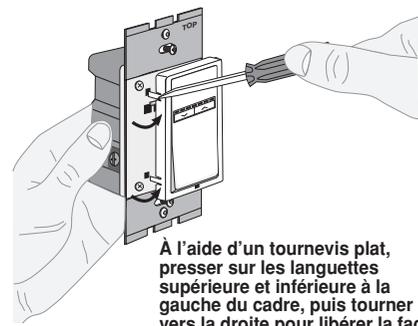
Nettoyage : l'extérieur du dispositif peut être essuyé au moyen d'un chiffon humide. **NE PAS** se servir de nettoyants chimiques.

Appuyer délicatement sur la partie supérieure de la touche

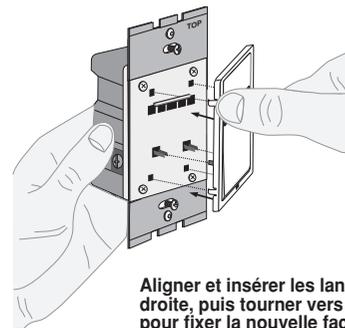


Changement de couleur du dispositif :

Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, procéder comme suit :



À l'aide d'un tournevis plat, presser sur les languettes supérieure et inférieure à la gauche du cadre, puis tourner vers la droite pour libérer la face



Aligner et insérer les languettes de droite, puis tourner vers la gauche pour fixer la nouvelle face

PROGRAMMATION AVANCÉE

Définition des modes A

A-1) Sélection du type de charges : optimise le fonctionnement du gradateur selon les charges qu'il commande

Mode 0 - lampes à incandescence (par défaut)

Mode 1 - DEL réglables

Mode 2 - LFC réglables à signal d'activation

A-2) Économies d'énergie : réglage de l'intensité maximale de manière à réduire la consommation (charges à incandescence).

A-3) Intensité minimale : réglage du seuil inférieur de gradation.

Définition des modes B

B-1) Délai d'allumage : réglage du délai en secondes de la mise sous tension à l'intensité maximale des lumières.

B-2) Délai d'éteinte : réglage du délai en secondes de l'intensité maximale à la mise hors tension des lumières.

B-3) Témoins : réglage du délai d'éteinte en secondes du témoin de localisation et des diodes.

Définition des modes C

C) Rétablissement des valeurs par défaut.

Définition des diodes

Diode d'extrême gauche = Diode 1

Diode d'extrême droite = Diode 7

REMARQUES :

- Le dispositif sort automatiquement du mode de programmation après trois minutes d'inactivité.
- En appuyant sur la touche à n'importe quel moment durant la programmation, on fait passer le dispositif au prochain mode.

Mode de programmation A

Pour entrer dans le mode de programmation A :

Appuyer sur la touche et ensuite sur le côté droit de la barre de gradation et les maintenir enfoncés jusqu'à ce que le témoin de localisation et la diode d'extrême gauche se mettent à clignoter.

A-1) Une fois la touche et la barre relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-1**. La diode de gauche s'allume pour indiquer qu'on a choisi les lampes à incandescence (valeur par défaut). Se servir de la barre de gradation pour choisir un des autres types de charges (**se reporter au tableau A-1**). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**A-2**).

Tableau A-1

Diode allumée	Type de charges
1	A incandescence/MBT
2	LED
3	CFL

A-2) Intensité maximale (économies d'énergie) : **REMARQUE** - le mode d'économies d'énergie ne fonctionne qu'en présence de charges à incandescence ou magnétiques à basse tension). Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-2 (intensité maximale)**. Par défaut, le seuil est de 100 % (**pleine intensité**). Pour le modifier, se servir de la barre de gradation de manière à choisir la diode correspondant au réglage désiré (**se reporter au tableau A-2**). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**A-3**).

Tableau A-2

Diode allumée	Intensité	Économies d'énergie
7	100 %	0 %
6	97 %	5 %
5	95 %	8 %
4	90 %	11 %
3	85 %	14 %
2	80 %	17 %
1	75 %	20 %

A-3) Le témoin de localisation clignote trois fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-3 (intensité minimale)**. Par défaut, l'intensité est réglée à la diode 2. Se servir de la barre de gradation pour la modifier de 1 à 50 %.

Mode de programmation B

Pour entrer dans le mode de programmation B :

Appuyer sur la touche et ensuite sur le côté gauche de la barre de gradation et les maintenir enfoncés jusqu'à ce que le témoin de localisation et la diode d'extrême droite se mettent à clignoter.

B-1) Une fois la touche et la barre relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B-1 (délai d'allumage)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (**se reporter au tableau B1**). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**B**).

B-2) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B-2 (délai d'éteinte)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (**se reporter au tableau B1**). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (**B-3**).

Tableau B1

Diode	Délai d'allumage	Délai d'éteinte
1	0 secondes (instantané)	0 secondes (instantané)
2 (par défaut)	0,5 secondes	0,5 secondes
3	1,5 secondes	1,5 secondes
4	3,0 secondes	3,0 secondes
5	6,0 secondes	6,0 secondes
6	10 secondes	10 secondes
7	25 secondes	25 secondes

B-3) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B-3 (témoin)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir une des options possibles (**se reporter au tableau B-3**). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation B.

Tableau B-3

Diode	Comportement du témoin	Comportement des diodes
1	Actif	Actif
2	Actif	S'éteint après 5 secondes
3	S'éteint après 5 secondes	Actif
4	S'éteint après 5 secondes	S'éteint après 5 secondes
5	S/O	S/O
6	S/O	S/O
7	S/O	S/O

Mode de programmation C

Pour entrer dans le mode de programmation C :

Actionner l'interrupteur à entrefer en appuyant délicatement sur la partie supérieure de la touche jusqu'à ce que le bas se soulève complètement du cadre et qu'un dé clic se fasse entendre. Toutes les diodes devraient s'éteindre.

C) Réinsérer la touche dans le cadre et appuyer pour la maintenir enfoncée pendant sept secondes, ou jusqu'à ce que les diodes se mettent à clignoter de manière bidirectionnelle pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **C (rétablissement des valeurs par défaut)**. Pour rétablir les valeurs par défaut, relâcher la touche. Ceci aura également pour effet de sortir du mode de programmation.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Les lumières clignent**
 - Il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - Les fils ne sont pas bien insérés dans des marettes au niveau du gradateur ou bien serrés sous les bornes à vis des unités asservies;
 - Se reporter au www.leviton.com pour consulter la liste de DEL et de LFC compatibles.
- Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint**
 - Le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - La lampe est brûlée;
 - Le neutre n'est pas raccordé au gradateur (fil blanc).
- Fonctionnement intermittent**
 - La charge totale est inférieure à 8 W.
- Les unités asservies n'ont aucun effet sur les lumières**
 - Le parcours du circuit dépasse 90 m (300 pi);
 - Le câblage est incorrect.
- Les lumières s'allument et s'éteignent par cycles**
 - La charge est trop élevée.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC:

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1 800 824-3005) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.